

GENEVIÈVE PAQUET

Avocate

327, boul. Curé-Labelle, Suite 104

Laval, Québec, H7P 2P2

Téléphone : 514-972-8275 / Télécopieur : 514-352-6796

Courriel : genevieve.paquet.1@umontreal.ca

Le 30 octobre 2009

'Par courrier électronique'

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie

Tour de la Bourse, C.P. 001

800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255

Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3709-2009**
Demande relative à l'approbation annuelle du budget 2010-2011 des programmes et des interventions de l'Agence de l'efficacité énergétique

Chère consœur,

Par la présente, le GRAME dépose à la Régie sa demande d'intervention dans le cadre de la demande mentionnée en rubrique. Il est à noter que le GRAME est intervenant aux dossiers R-3706-2009 et R-3708-2009, pour lesquels le dépôt de la preuve était prévu pour le 28 octobre 2009 et le 2 novembre 2009 respectivement. Dans ces circonstances, le GRAME n'a pas émis toutes les précisions requises et informe la Régie qu'il entend déposer une demande d'intervention amendée, ainsi que son budget de participation, au plus tard le 4 novembre 2009.

Le GRAME pourra ainsi présenter de manière précise ses conclusions recherchées eu égard aux enjeux retenus par la Régie dans la décision D-2009-137, ou d'autres enjeux s'il y a lieu, et déposer son budget prévisionnel en conséquence. L'Agence devrait également bénéficier d'un délai équivalent pour se prévaloir de son droit de contester ou de commenter la demande d'intervention du GRAME.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Michèle Durocher pour l'AEÉ